



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

Arrivée le  
17 JUL. 2017

La Déléguée Territoriale

Mairie de Jonzier-Epagny  
289 route de Nozery  
BP 58  
74520 Jonzier-Epagny

Dossier suivi par : Bénédicte DESSORT  
et Lucille MOUCHET

Tél. : 03.85.21.96.50  
Mail : inao-macon@inao.gouv.fr

Mâcon, le 11 juillet 2017

V/Réf : courrier du 30 mai 2017

N/Réf : CM/BD/LM-17-432

Objet : Projet de PLU de la commune de Jonzier-Epagny

Par courrier en date du 30 mai 2017, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de de PLU de la commune Jonzier-Epagny et je vous en remercie.

La commune de Jonzier-Epagny est située dans les zones de production des IGP (Indication Géographique Protégée) agroalimentaire « Emmental de Savoie », « Emmental français Est-Central », « Gruyère », « Pommes et Poires de Savoie », « Raclette de Savoie », « Tomme de Savoie » et « Volailles de l'Ain » et des IGP viticoles « Comtés Rhodaniens » et « Vin des Allobroges ».

Les IGP représentent un enjeu fort de pérennisation et de valorisation de l'activité agricole. Le lien au terroir des IGP laitières repose en grande partie sur l'origine locale de l'alimentation des animaux et sur le caractère extensif de l'élevage. Il est donc essentiel de préserver les prés de fauche et les pâtures qui garantissent l'autonomie alimentaire exigée par les cahiers des charges.

L'INAO souligne les choix d'orientations en faveur de la protection du foncier agricole et du maintien de l'activité agricole par le classement en zone A des parcelles proches des bâtiments d'élevage. L'urbanisation prioritaire des zones dites en « dents creuses » s'inscrit dans cette démarche.

Néanmoins, l'institut s'interroge sur l'opportunité de classer en secteur « Pré Noverly » une partie de la parcelle 1478 en zone Aub alors qu'en secteur « Centre Bourg » la zone Aua aurait pu être étendue à l'ensemble de la parcelle 849 évitant ainsi l'enclavement de son extrémité sud. L'INAO demande à ce que la zone AUb « Au long Perrier » soit réduite (remettre en A la partie qui est située sur la parcelle 1753).

L'INAO vous demande de mettre à jour la liste des SIQO (signes d'identification de l'origine et de la qualité) présents sur la commune, et rappelés ci-dessus, dans le rapport de présentation.

INAO - Délégation Territoriale Centre-Est  
Site de Mâcon  
37 Boulevard Henri Dunant - CS 80140  
71040 MACON Cedex  
Tél.: 03.85.21.96.50  
www.inao.gouv.fr

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO ne s'oppose pas au projet du PLU de Les Jonzier-Epagny.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour la directrice  
et par délégation,

Christèle MERCIER



Copie : DDT 74

INAO - Délégation Territoriale Centre-Est  
Site de Mâcon  
37 Boulevard Henri Dunant - CS 80140  
71040 MACON Cedex  
Tél.: 03.85.21.96.50  
[www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr)